FORMULAIRE 054 · PATRIMOINE

Accès aux archives **culturelles**

Demande à remplir en lettres majuscules et à déposer au Guichet unique, ou en ligne sur minac.gov.cm/guichet.

1 Le demandeur

NOM		PRÉNOMS	
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	PROFESSION
PIÈCE D'IDENTITÉ (NATURE ET NUMÉRO)		DÉLIVRÉE LE, À	
ADRESSE COMPLÈTE (QUARTIER, VILLE, RÉGION)			
TÉLÉPHONE		ADRESSE ÉLECTRONIQUE	
STRUCTURE REPRÉSENTÉE, LE CAS ÉCHÉANT (ASSOCIATION, SOCIÉTÉ, COMPAGNIE) ET FONCTION DU DEMANDEUR			

2 Objet de la demande

DÉMARCHE DEMANDÉE : **ACCÈS AUX ARCHIVES CULTURELLES**
PRÉCISIONS UTILES : ŒUVRE, LIEU, DATES, BIEN CONCERNÉ, MONTANT SOLLICITÉ…

3 Pièces à joindre

- ☐ Formulaire de demande d'accès complété et signé
- ☐ Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

- ☐ Deux photographies d'identité récentes pour la carte de lecteur
- ☐ Lettre exposant le sujet de la recherche et les fonds ou séries souhaités
- ☐ Attestation de l'université, du laboratoire ou de l'organe de presse pour les chercheurs et journalistes
- ☐ Lettre d'introduction du directeur de mémoire ou de thèse pour les étudiants
- ☐ Pièce établissant la qualité d'ayant droit, lorsque la demande concerne le dossier d'un proche
- ☐ Engagement signé de respecter le règlement de la salle de lecture

CONDITIONS À REMPLIR

- Le demandeur doit justifier son projet de consultation par un motif précis : recherche universitaire, publication, production audiovisuelle, défense d'un droit ou intérêt familial.
- Les documents demandés doivent être communicables : les pièces à caractère personnel ou sensibles restent soumises à un délai de réserve fixé par les textes en vigueur.
- Le lecteur respecte le règlement de la salle de consultation : crayon seul, aucun stylo, aucune manipulation sans gants pour les photographies et les fonds fragiles.
- Toute publication tirée des documents consultés doit mentionner le fonds d'origine et la cote, selon les indications remises avec la carte de lecteur.

4 Frais de dossier

2 000 FCFA · délai de traitement : La réponse est donnée sous 7 à 12 jours ouvrables. Le délai est plus long lorsque les documents demandés doivent être communiqués après examen d'une dérogation ou sont en cours de numérisation.

Mode de règlement : ☐ Orange Money ☐ MTN Mobile Money ☐ Carte bancaire ☐ Espèces au guichet

5 Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et l'authenticité des pièces jointes. J'ai connaissance que toute fausse déclaration entraîne le rejet de la demande et m'expose aux sanctions prévues par la loi.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Cachet de la structure, le cas échéant

Nom et signature du demandeur

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER REÇU LE	NUMÉRO DE DOSSIER
AGENT INSTRUCTEUR	VISA ET CACHET

Avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Complément demandé